

## COMMUNE D'HUBY SAINT LEU

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, à 18 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur ROUSSEL Serge, Maire, en suite d'une convocation en date du vingt-sept mai deux mil vingt-trois dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Messieurs GODEFROY Régis et CENDRE Philippe, absents excusés, qui ont donné procuration à Messieurs CARPENTIER Yves et CUVILLIER Alain.

Monsieur HAZEBROUCQ Philippe est élu secrétaire de séance.

#### **Objet : Modification n° 1 du PLUi de l'Hesdinois**

Monsieur le Maire ouvre la séance et indique avoir reçu un courrier émanant de la Communauté de Communes des 7 Vallées notifiant, avant enquête publique, le projet de modification du PLUi de l'Hesdinois. Cette modification porte notamment sur la suppression d'un emplacement réservé sur la commune d'Huby-Saint-Leu. Il s'agira de supprimer l'emplacement réservé n° 13 sur la commune qui était dédié à l'aménagement du carrefour et à un élargissement de la voirie pour un projet de lotissement qui a été abandonné.

Ce projet concerne également La modification du règlement de la zone N (naturelle) et de la zone A (agricole) du PLUi de l'Hesdinois ; La modification du règlement de la zone UE (à vocation d'activités économiques secondaires et tertiaires) ; et le Retrait des PAPAG du règlement graphique et écrit (Périmètres d'Attente de Projet d'Aménagement Global). Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à délibérer.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'acter la proposition de modification du PLUi de l'Hesdinois.

AINSI DELIBERE  
LE MAIRE,

POUR COPIE CONFORME  
LE SECRETAIRE DE SEANCE

